## INSCRIPTION GARDERIE d'AVRIL 2017 Pour les enfants fréquentant l'école de <u>ST MARTIN DE LA BRASQUE</u>

A remettre impérativement au secrétariat de mairie – 04 90 77 61 02 au plus tard le vendredi 24 mars 2017

Nom de l'enfant :PrénomClasse					
L'inscription à la garderie se sera ni modifiable, ni reml				ée chaque	mois. Toute plage horaire réservée ne
Pour les retards ou chang pénalité sera appliquée co				<u>ıniquemen</u>	t en fonction des places restantes et la
Veuillez respecter les hora	aires, vos enfa	ants vous atte	endent.		
	de votre règl	ement. Après			s tard le 25 du mois précédant le mois alité sera appliquée également en cas
Toute plage horaire comm	nencée est du	e.			
Veuillez cocher dans les	colonnes les pla	ages horaires du	ırant lesquell	les votre enf	fant restera à la garderie et faire le total :
	2€	2€	2.50€	2€	1
AVRIL 2017	7h30/8h15	8h15/8h45	16h15/ 17h30	17h30/ 18h30	Lundis, Mardis, Jeudis,
Lundi 03					Vendredis :
Mardi 04					_
Jeudi 06					x 2.00 € =
Vendredi 07					
1 11 0 4					x 2.50 € =
Lundi 24					-
Mardi 25					-
Jeudi 27					-
Vendredi 28					Mercredis :
TOTAL					x 2.00 € =
					 Cachet Mairie :
	2€	2€			€
AVRIL 2017	7h30/8h15	8h15/9h00			
Mercredi 05					
Mercredi 26					
TOTAL MERCREDIS					
Date:					
Signature des parents :					
					Règlement :